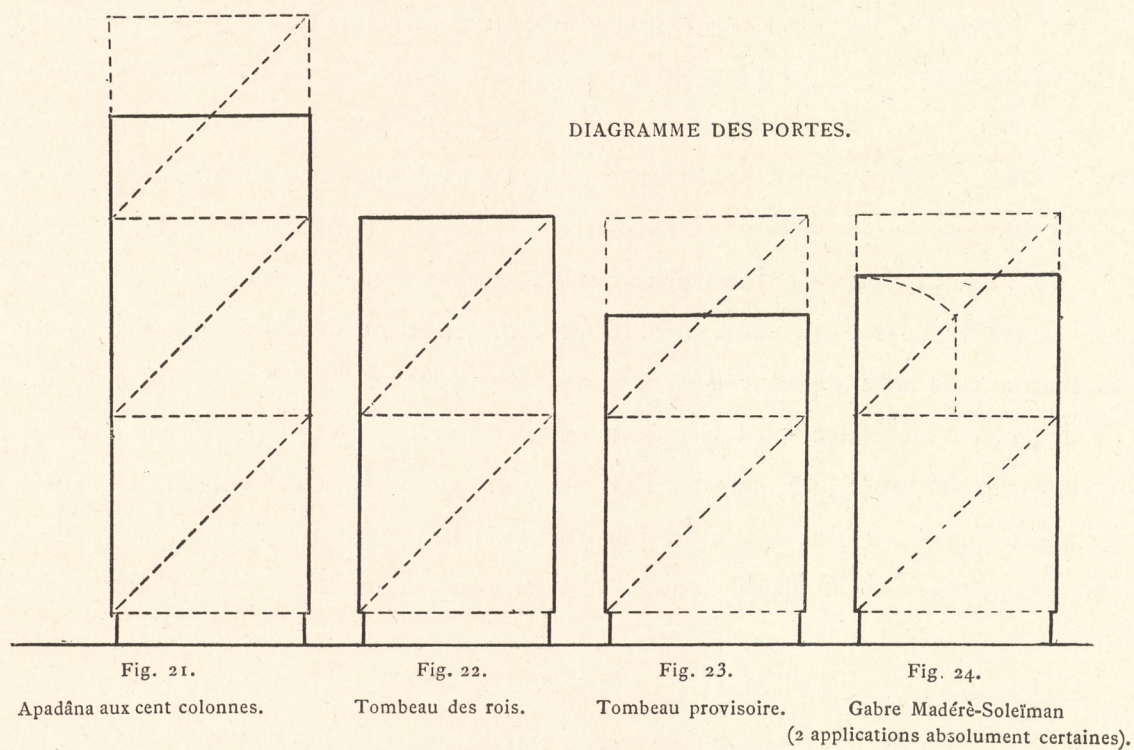


L'usage de ces règles rythmiques les avait conduits notamment à donner aux portes des dimensions dont les mesures étaient en rapport très simple. Ainsi, dans certains monuments de l'ordre ionique par exemple, la hauteur des grandes ouvertures est le double de leur largeur. Ce fait se vérifie notamment à l'Érechthéon (Fig. 17 *bis*) et aux tombes de Myra et de Telmissus (Fig. 20) <sup>1</sup>.

Le devis descriptif de l'arsenal du Pirée prescrit, d'un autre côté, que les dimensions de toutes les baies seront entre elles dans le rapport de 1 à 1,50 <sup>2</sup>.

L'état des ruines de Persépolis ne permet pas, en général, de procéder à des mesures rigoureuses; il n'est donc pas possible de conclure de quelques exemples très nets à la généralisation de l'emploi de formules harmoniques. On



peut néanmoins constater, en relevant exactement les dimensions des ouvertures les mieux conservées, que les largeurs des portes des palais aux cent colonnes du tombeau des rois, des tours funéraires de Nakhchè-Roustem, sont, respectivement à leur hauteur, comme 1 est à 2,50 (Fig. 21), 2 (Fig. 22) et 1,50 (Fig. 23), la hauteur mesurée, comme dans tous les monuments grecs, au-dessus du socle.

1. Les dessins de quelques-uns de ces monuments ont été donnés dans la première partie de cet ouvrage (Pl. VII et XV et Fig. 29, p. 32).

2. Choisy (*l'Arsenal du Pirée*, d'après le devis original des travaux, pl. I, fig. 1 et 2, et page 8. — Librairie de la Société anonyme de publications périodiques).